

Réf: Dossier 345041

Avis de constitution

SOCIETE SOCIET « IMRAN TRANS COMMUNICATION »

Siège ABIDJAN Abobo, Akeikoi carrefour André Bar,
non loin du Super Marché SOCOCE ,République de Côte
d'Ivoire , Lot 1245,ilot 77, 21 BP 1831 Abidjan 21., Lot
1245, Ilot 77

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMRAN TRANS COMMUNICATION

»

Objet : -Achat et Vente de Monnaie Electronique;
-Achat et Vente de Matériels Informatiques,
Appareils Electroménagers, Electroniques, Appareils de
téléphonies Cellulaires, Télécommunications et
accessoires;
-Fournitures de Mobiliers de Bureau et de
Maison;
-Représentation d'Entreprise;
-L'Impôt et l'Export.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Abobo, Akeikoi carrefour André Bar,
non loin du Super Marché SOCOCE ,République de Côte
d'Ivoire , Lot 1245,ilot 77, 21 BP 1831 Abidjan 21., Lot
1245, Ilot 77

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA MARIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10037 du 03/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59763/GTCA/RC/2024 du 03/10/2024

